

**Réunion publique**  
**Vendredi 18 octobre 20h 30**  
salle Michelet à Houilles

**Gagnons le droit au référendum sur la  
privatisation d'Aéroport de Paris !**  
**Pourquoi l'avenir d'ADP est-il important ?**  
**Pourquoi un vrai débat est-il nécessaire ?**



*Au mois d'avril, 248 parlementaires de tous bords ont recueilli les signatures nécessaires à un possible Référendum d'Initiative Partagée (RIP) contre la privatisation du groupe Aéroport de Paris (ADP), adoptée par le Parlement.*

**Pour que ce référendum puisse se**

**tenir, il faut que, d'ici mars 2020, il recueille massivement les signatures de citoyen.ne.s sur la plateforme officielle :**

**<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>**

ADP est une entreprise dans laquelle l'État est actionnaire majoritaire (50,6% du capital ; c'était 100% avant 2005). Elle contrôle les 14 aéroports et aérodromes civils de région parisienne. Il s'agit donc d'une **infrastructure stratégique** qu'il serait dangereux de confier aux mains du privé. D'autres pays l'ont bien compris et veillent à garder le contrôle public de leurs aéroports.

Privatiser ADP (concession de 70 ans au privé), c'est **offrir des millions d'euros à des entreprises privées** et favoriser ainsi les profits de leurs actionnaires, en privant les finances publiques, et donc les services publics, de sommes considérables. Cette **baisse des recettes de l'Etat** ne pourrait être compensée que par une hausse des impôts et/ou une coupe supplémentaire dans les services publics.

Privatiser ADP, c'est soumettre 6 700 hectares de terres (dont 1 300 hectares destinés à des opérations immobilières) à une **spéculation féroce**. Opérations immobilières qui pèseront encore plus sur les **populations les plus pauvres** comme sur les **milieux naturels**.

Privatiser ADP, c'est refuser de **préserver des terres agricoles**. **C'est aggraver les menaces sur les écosystèmes** déjà largement attaqués par les sites aéroportuaires. C'est renoncer à conduire une politique d'aménagement du territoire dans le sens de l'intérêt général.

Privatiser ADP, c'est abandonner toute **politique de régulation plus stricte du trafic aérien**. **La défense du climat** exige d'urgence cette régulation.

La démocratie ce n'est pas voter pour un « premier de cordée » tous les 5 ans ! Ce n'est pas s'en remettre à un chef ! Pour une fois que nous pourrions donner notre avis, gagnons le droit au référendum sur l'avenir d'Aéroport de Paris.

**Pour gagner le droit au référendum sur la privatisation d'Aéroport de Paris !**

**Réunion publique**

animée par Michel Jallamion

**Président de la Convergence nationale des services publics**

**Vendredi 18 octobre 20h 30**

salle Michelet à Houilles

Demain, ils devront nous entendre aussi sur nos écoles, nos forêts, nos trains, nos maternités, nos tribunaux...

